



Étude de L'impact de la Simplicité, de L'accessibilité et de la Stabilité de la Règlementation Fiscale sur L'efficacité du System Fiscal Algérien

Study of the Impact of the Simplicity, Accessibility, and Stability of Tax Regulation on the Efficiency of the Algerian Tax System

Phd. Rania DAI*

MPI, Ecole des Hautes Etudes
Commerciales (Alger)
Algérie

raniadai.hec@gmail.com

Pr. Noureddine CHENNOUFI

Ecole des Hautes Etudes Commerciales
(Alger)
Algérie

chennoufi.nord@gmail.com

Received: 11/03/2021

Accepted: 12/10/2021

Published: 16/12/2021

Résumé :

Afin de rendre compte du caractère coercitif de l'impôt, on s'est proposé, dans le présent article, d'étudier la place que les différentes théories de l'impôt, accordent à la réglementation fiscale et de démontrer l'impact de la simplicité, de l'accessibilité et de la stabilité de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal Algérien à travers l'analyse avec l'application de la régression linéaire d'un questionnaire destiné à 29 professionnels exerçant dans les métiers d'experts et conseillers fiscaux, experts comptables, et de commissaires aux comptes auprès des entreprises en Algérie.

Mots Clés: Efficacité ; Impôt ; Règlementation ; Régression linéaire ; Système fiscal.

Abstract :

In order to emphasis the coercive nature of the tax, we have proposed, in this article, to study the place that the various theories of the tax, grant to the tax regulation and to demonstrate the impact of the simplicity, accessibility and stability of tax regulations on the efficiency of the Algerian tax system through the analysis with the application of linear regression of a questionnaire intended for 29 professionals working in expert professions ,tax advisers, accountants, and auditors in several Algerian companies.

Key Words: Efficiency; Linear regression; Regulation; Tax; Tax system.

JEL Classification : H21, G28.

* Auteur correspondant : Dai Rania (*raniadai.hec@gmail.com*).

Introduction :

La réglementation est l'ensemble de disposition légales, des règlements, mesures fiscales, prescriptions, indications et autres textes juridiques (loi, décret...) qui régissent une activité sociale et qui permet de définir le fonctionnement d'une institution. La réglementation fiscale est donc l'ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays. Elle gère les systèmes de prélèvements fiscaux actuels à travers la contrainte qu'elle exerce sur les redevables.

« La législation fiscale », expression largement utilisée, se résume en cet ensemble d'instruments et outils juridiques mis à contribution pour l'élaboration et la mise en



œuvre de la politique fiscale (Evina Obam, 2016, p. 22). Dans un Etat démocratique constitutionnel modern, aucun paiement obligatoire ne peut être considéré comme un impôt sans réglementation juridique appropriée (Vladimir N, 2016, p. 2197). Afin de rendre compte du caractère coercitif de l'impôt, on s'est proposé, dans le présent article, d'étudier la place que les différentes théories de l'impôt, accordent à la réglementation fiscale et de démontrer l'impact de la simplicité, de l'accessibilité et de la stabilité de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal Algérien à travers l'analyse avec l'application de la régression linéaire d'un questionnaire destiné à 29 professionnels exerçant dans les métiers d'experts et conseillers fiscaux, experts comptables, et de commissaires aux comptes auprès des entreprises en Algérie.

Objectif de l'étude : L'objectif principal de l'étude est d'analyser l'impact de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal Algérien.

Hypothèses de l'étude : L'hypothèse principale de l'étude est :

H0 : La réglementation fiscale n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

Les hypothèses secondaires peuvent se développer ainsi :

H 01 : Une réglementation fiscale simple n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

H 02 : Une réglementation fiscale accessible n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

H 03 : Une réglementation fiscale stable n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

I. Systèmes fiscaux et règlementation fiscale :

Adam Smith avec ses quatre règles (maximes) « concernant les impôts en général » (Smith, 1976, p. 639), en combinaison avec les suggestions sur le système fiscal peuvent être considérées comme le premier modèle scientifique d'un système fiscal. Depuis, la fiscalité et la pensée scientifique ont fait un pas de géant vers l'avant : L'analyse économique étudie fréquemment le système fiscal et ses conséquences sur les choix des agents économiques en faisant abstraction de distinctions considérées comme importantes par le droit, et des caractéristiques juridiques des divers instruments fiscaux. Par conséquent, si le droit fiscal est toujours « l'expression d'une autorité étatique » (Bouvier, 1998, p. 231), il occupe une position particulière au sein de l'édifice juridique illustrée en particulier par le caractère d'ordre public des lois fiscales, et le fait qu'elles doivent être interprétées strictement (Jadaud & Goré, 1984, p. 46).

Depuis l'article fondateur de Diamond et Mirrlees, l'économie publique s'est constituée en un corpus autonome s'appuyant sur une méthodologie propre (Diamond & Mirrlees, 1971, p. 8). S'agissant de l'étude de la fiscalité, l'économie publique positive recherche quelles sont les conséquences économiques de l'impôt, tandis que l'économie publique normative vise à déterminer une configuration désirable du système fiscal, c'est le domaine de la théorie de la taxation optimale. Comme le démontre Slemrod, la théorie de la taxation optimale n'est pas seulement incomplète parce qu'elle ne prend pas en compte le fait que l'impôt peut être compris



comme un système de collecte par la contrainte de ressources issues d'individus ayant tendance à résister. Elle est incomplète également parce que la nature coercitive de la collecte des prélèvements est coûteuse (Slemrod, 1990, p. 157).

II. Impact de la simplicité, de l'accessibilité et de la stabilité de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal :

L'économie publique normative fait généralement précéder ses développements d'une référence aux maximes fiscales énoncées par Adam Smith dans la seconde partie du Livre V de La Richesse des nations : l'égalité, la certitude, la commodité et l'économie.

Les praticiens des finances publiques, de leur côté, proposent habituellement trois autres critères permettant de conforter le flux de ressources publiques : le rendement, la flexibilité et la stabilité (Koleva & Monnier, 2009, p. 41).

Les deuxième et troisième maximes fiscales de Smith ont été peu discutées en économie publique normative jusqu'à une période récente .

Ce travail de recherche suggère une nouvelle piste de recherche, cette piste est centrée sur l'évaluation de l'incidence de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal en matière des comportements de conformité des contribuables et de la performance économique. Il est important donc de rendre la fiscalité plus simple, plus accessible et plus stable. La réduction du nombre des dispositifs souvent complexes permet de simplifier le système fiscal. L'accessibilité et la visibilité des informations sur les lois fiscales, leur développement et leur modification sont nécessaires pour les contribuables pour les permettre de connaître les taxes auxquelles ils sont soumis.

La stabilité fiscale quant à elle constitue le troisième pilier d'une fiscalité plus efficace et mieux comprise. La fiscalité est l'objet de multiples changements qui déroutent les contribuables et n'offrent pas la visibilité à long terme nécessaire aux investisseurs. Une véritable stabilité fiscale serait un gage de confiance pour les agents économiques (Drezet, 2014, p. 44).

III. Revue de la littérature :

De nombreux recherches scientifiques ont traité le sujet de l'efficacité d'un système fiscal:

Une piste de recherche est issue des apports de l'analyse des performances comparées des systèmes juridiques (La Porta, Lopez, Shleifer, & Vishny, 1999, p. 239). Plus précisément, sur la base d'une étude historique comparée de la configuration des systèmes juridiques de différents pays, ces travaux visent à évaluer l'efficacité du gouvernement économique des pays et les performances des systèmes juridiques.

Fellah Mohammed dans son article intitulé problématique du choix du système fiscal entre efficacité économique et équité sociale a souligné que la complexité et la multitude des textes juridique d'ordre fiscal constitue un cout pour un système fiscal (FELLAH, 2008, p. 59).

Nadjib Akasbi dans son article évaluation d'un système fiscal controversé, a démontré la complexité du système fiscal marocain à cause de la multitude des règles fiscales et le nombre important des exonérations (Akasbi, 2008, p. 91).

James Alm dans son article What is an "optimal" tax system? (1996), conclue que le cout lié à la gestion d'un système fiscal peut être optimiser avec une réglementation fiscale claire, simple et stable (Alm, 1996, p. 118).

IV. Méthodologie de la recherche :

1. Taille de l'échantillon:

La population de cette étude comprend les professionnels exerçant dans les métiers d'experts et conseillers fiscaux, experts comptables, et de commissaires aux comptes auprès des entreprises en Algérie. L'échantillonnage de commodité était appliqué pour collecter les données des employés sélectionnés. La taille de l'échantillon de l'étude est de 29.

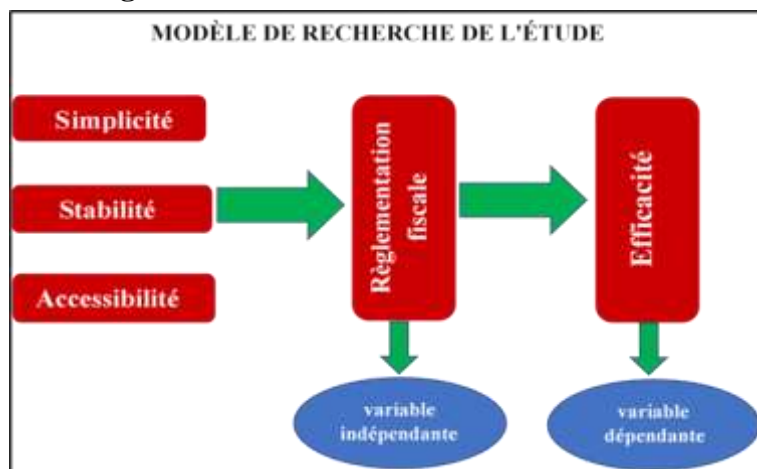
2. Outils de collecte de données

Un questionnaire bien conçu (annexe 01) a été utilisé pour collecter des données auprès des professionnels exerçant dans les métiers d'experts et conseillers fiscaux, experts comptables, et de commissaires aux comptes auprès des entreprises en Algérie. L'étude comporte deux variables à savoir la réglementation fiscale et l'efficacité du système fiscal Algérien. La figure 1 met en évidence le modèle de recherche de l'étude. L'efficacité est considérée comme une variable dépendante tandis que réglementation fiscale est utilisé comme une variable indépendante. Les deux variables ont été notées sur des échelles de Likert à cinq points dans un format structuré avec les déclarations verbales « fortement en désaccord » et « fortement d'accord » aux chiffres 1 et 5 avec des options de réponse allant de fortement d'accord à fortement en désaccord. Le questionnaire a été pré-testé deux fois. Au total, 40 questionnaires ont été distribués, 11 questionnaires ont été rejetés et 29 ont été acceptés pour analyse.

3. Période de collecte des données et outils statistiques:

La période de collecte des données a duré un peu plus d'un mois, d'octobre 2020 à novembre 2020. En outre, une régression linéaire simple et multiple a été utilisée pour analyser les résultats via le logiciel SPSS version 24.

Figure 1 : « Modèle de recherche de l'étude »



Source : Elaboré par le chercheur.



V. Analyse et interprétation des résultats:

1. La purification des mesures :

La purification des instruments de mesure a été faite via le test de fiabilité (Alpha de Cronbach).

1.1. Les Valeurs de coefficient Alpha Cronbach de la réglementation fiscale :

Les valeurs d'Alpha Cronbach obtenus sont de 0,775 pour la simplicité de la réglementation fiscale, de 0,773 pour l'accessibilité de la réglementation fiscale et de 0,806 pour la stabilité de la réglementation fiscale. Ceci confirme la forte cohérence interne entre les items (questions) pour chaque caractéristique. Le tableau N°01 montre les valeurs d'Alpha Cronbach pour les trois (03) caractéristiques de la réglementation fiscale :

Tableau 1 : « Statistiques de fiabilité de la réglementation fiscale »

Statistiques de fiabilité		
Caractéristiques de la réglementation fiscale	Valeur d'Alpha Cronbach	Nombre d'items
La simplicité	0,775	04
L'accessibilité	0,773	04
La stabilité	0,806	04

Source : sortie de SPSS version 24.

1.2. Le coefficient Alpha Cronbach de l'efficacité du système fiscal algérien :

La valeur obtenue d'Alpha Cronbach de l'efficacité du système fiscal algérien est de 0,754 et cette dernière indique que la cohérence interne est forte.

Le tableau N°02 montre la valeur du coefficient Alpha Cronbach de l'efficacité du système fiscal algérien :

Tableau N°02 : Statistiques de fiabilité de l'efficacité du système fiscal algérien

Statistiques de fiabilité		
	Alpha Cronbach	Nombre d'items
L'efficacité du système fiscal algérien	0,754	06

Source : sortie de SPSS version 24.

1.3. Le coefficient Alpha Cronbach global :

Nous obtenons d'abord un tableau N°03 qui spécifie le nombre d'observations qui ont été incluses dans l'analyse. Dans notre cas, nous voyons que 100% des 29 observations ont été retenues. Cela implique qu'il n'y avait aucune valeur manquante dans l'analyse.

Tableau 3 : « Récapitulatif de traitement des observations »

Récapitulatif de traitement des observations		
	N	%
Observations Valide	29	100,0
Exclusa	0	,0
Total	29	100,0

Suppression par liste basée sur toutes les variables de la procédure.

Source: sortie de SPSS version 24



Ensuite, nous avons le tableau N°04 qui contient la valeur de l'indice Alpha Cronbach global. Nous remarquons ici que la valeur du coefficient est de 0,923, ce qui est excellent, puisqu'il est supérieur du seuil minimum requis de 0,70 (Nunnally, 1978). Par conséquent, nous pouvons dire que nous obtenons pour cette échelle composée de dix-huit (18) éléments (Questions) une cohérence interne très satisfaisante.

Tableau 4 : « Le coefficient Alpha Cronbach global »

Statistiques de fiabilité	
Alpha Cronbach	Nombre d'éléments
0,923	18

Source: sortie de SPSS version 24.

2. Etude de la corrélation entre les variables : Nous avons essayé d'étudier les corrélations de Spearman entre les variables comme montre le tableau suivant :

Tableau 5 : « Corrélation de Spearman »

Corrélations					
Réglementation & l'efficacité du système fiscal	Spearman Bi-Variée	La simplicité	L'accessibilité	La stabilité	L'efficacité du système fiscal
La simplicité	Corrélation de Spearman	1	,806**	,551**	,836**
	Sig.(bilatérale)	/	,000	,002	,000
	N	29	29	29	29
L'accessibilité	Corrélation de Spearman	,806**	1	,607**	,942**
	Sig.(bilatérale)	,000	/	,000	,000
	N	29	29	29	29
La stabilité	Corrélation de Spearman	,551**	,607**	1	,717**
	Sig.(bilatérale)	,000	,000	/	,000
	N	29	29	29	29
** indique que la corrélation est significative au niveau 0,01 (1%) « forte corrélation »					

Source : sortie de SPSS version 24.

D'après le tableau précédent, nous retenons une forte corrélation entre les variables. Par ordre d'intensité de corrélation, l'accessibilité de la réglementation fiscale corrélée très fortement de 94,2% avec l'efficacité du système fiscal algérien, ensuite la simplicité de la réglementation fiscale corrélée fortement de 83,6% avec l'efficacité du système fiscal algérien, finalement une corrélation importante entre la



stabilité de la réglementation fiscale et l'efficacité du système fiscal algérien de 71,7%. Cela nous permet de confirmer l'existence d'une forte corrélation entre la réglementation fiscale et l'efficacité du système fiscal algérien.

3. Analyse d'hypothèses :

Pour analyser ces hypothèses nous avons utilisés une régression linéaire simple.

Les hypothèses proposées sont comme suit :

Hypothèses de l'étude : L'hypothèse principale de l'étude est :

H0: La réglementation fiscale n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

Les hypothèses secondaires peuvent se développer ainsi :

H 01: Une réglementation fiscale simple n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

H 02: Une réglementation fiscale accessible n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

H 03: Une réglementation fiscale stable n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

3.1. Résultats de la régression linéaire simple de l'hypothèse H 01 : H 01 : Une réglementation fiscale simple n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

La régression linéaire simple pour cette hypothèse a dégagé les outputs suivants :

Tableau 6 : « Résumé du modèle 1 de H01 »

Modèle	R2	R2 ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,520	0,503	0,4426

Source: sortie de SPSS version 24.

R2 : C'est le coefficient de détermination

R2 ajusté : C'est le coefficient de détermination ajusté

NB : Avec le coefficient de détermination on peut déterminer la variance de la variable indépendante dans la variable dépendante.

Tableau 7: « Test de signification du R2 de H01 »

ANOVA				
	Somme des carrés	Degré de liberté	F calculé	Sig.
Régression	5,742	1	29,302	0,000
Résidus	5,291	27	/	/
Total	11,033	28	/	/

Source : sortie de SPSS version 24.

Tableau 8: « Coefficients de régression de H01 »

Coefficients				
	Coefficients non standardisés	Coefficients Standardisés	T	Sig.
Constante (β_0)	2,109	/	-0,189	0,851
La simplicité (β_1)	0,543	0,721	11,660	0,000

Source : sortie de SPSS version 24.



Les résultats de la régression du modèle (1) (Tableau 6) mettent en évidence qu'une réglementation fiscale simple explique moyennement la variance dans l'efficacité du système fiscal algérien. En effet la valeur prédictive du modèle (R^2 ajusté) est moyenne avec 50,3%, En plus, le coefficient de régression β_1 est positif et significatif ($\beta_1 = 0,543$, Sig = 0,000 (<0,05)), cette valeur ($\beta_1 = 0,543$) affirme que lorsque la réglementation fiscale simple augmente par une (1) unité l'efficacité du système fiscal algérien augmente par 0,543.

NB : Sig = 0,000 n'est pas une valeur nulle

Notre hypothèse H 01 n'est pas confirmée et par conséquent on peut dire qu'une réglementation fiscale simple a un impact significatif sur l'efficacité du système fiscal algérien.

3.2. Résultats de la régression linéaire simple de l'hypothèse H 02 :

H 02 : Une réglementation fiscale accessible n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien. La régression linéaire simple pour cette hypothèse a dégagé les outputs suivants :

Tableau 9 : « Résumé du modèle 1 de H02 »

Modèle	R2	R2 ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,868	0,863	0,2319

Source : sortie de SPSS version 24.

Tableau 10 : « Test de signification du R2 de H02 »

ANOVA				
	Somme des carrés	Degré de liberté	F calculé	Sig.
Régression	9,580	1	178,022	0,000
Résidus	1,453	27	/	/
Total	11,033	28	/	/

Source : sortie de SPSS version 24.

Tableau 11 : « Coefficients de régression de H02 »

Coefficients				
	Coefficients non standardisés	Coefficients Standardisés	T	Sig.
Constante (β_0)	1,424	/	6,218	0,000
L'accessibilité (β_2)	0,703	0,932	13,342	0,000

Source : sortie de SPSS version 24.

Les résultats de la régression du modèle (1) (Tableau 9) montre qu'une réglementation fiscale accessible explique très fortement la variance dans la l'efficacité du système fiscal algérien. En effet la valeur prédictive du modèle (R^2 ajusté) est très forte avec 86,3%, En plus, le coefficient de régression β_2 est positif et significatif ($\beta_2 = 0,703$, Sig = 0,000 (<0,05)), cette valeur ($\beta_2 = 0,703$) affirme que lorsque la réglementation fiscale accessible augmente par une (1) unité l'efficacité du système fiscal algérien augmente par 0,703 .



Donc notre hypothèse H 02 n'est pas confirmée et par conséquent on peut dire qu'une réglementation fiscale accessible a un impact significatif sur l'efficacité du système fiscal algérien.

3.3. Résultats de la régression linéaire simple de l'hypothèse H 03 :

H 03 : Une réglementation fiscale stable n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

La régression linéaire simple pour cette hypothèse a dégagé les outputs suivants :

Tableau 12 : « Résumé du modèle 1 de H03 »

Modèle	R2	R2 ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,580	0,565	0,4142

Source : sortie de SPSS version 24.

Tableau 13 : « Test de signification du R2 de H03 »

ANOVA				
	Somme des carrés	Degré de liberté	F calculé	Sig.
Régression	6,401	1	37,303	0,000
Résidus	4,632	27	/	/
Total	11,033	28	/	/

Source : sortie de SPSS version 24.

Tableau 14: « Coefficients de régression de H03 »

Coefficients				
	Coefficients non standardisés	Coefficients standardisés	T	Sig.
Constante (β_0)	1,123	/	2,057	0,049
La stabilité (β_3)	0,724	0,769	6,108	0,000

Source: sortie de SPSS version 24.

Les résultats de la régression du modèle (1) (Tableau 12) met en relief qu'une réglementation fiscale stable explique moyennement la variance dans la l'efficacité du système fiscal algérien. En effet la valeur prédictive du modèle (R^2 ajusté) est moyenne avec 56,7%, En plus, le coefficient de régression β_3 est positif et significatif ($\beta_3 = 0,724$, Sig = 0,000 ($<0,05$)), cette valeur ($\beta_3 = 0,724$) affirme que lorsque la réglementation fiscale stable augmente par une (1) unité l'efficacité du système fiscal algérien augmente par 0,724 .

Notre hypothèse H 03 n'est pas confirmée et par conséquent on peut dire qu'une réglementation fiscale accessible a un impact significatif sur l'efficacité du système fiscal algérien.

3.4. Résultats de la régression linéaire multiple de l'hypothèse principale H 0 :

H 0 : La réglementation fiscale n'a pas d'impact sur l'efficacité du système fiscal algérien.

La régression linéaire multiple pour cette hypothèse a dégagé les outputs suivants :

**Tableau 15 : « Résumé du modèle 1 de l'hypothèse principale H0 »**

Modèle	R2	R2 ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	0,928	0,919	0,1785

Source: sortie de SPSS version 24.

Tableau 16 : « Test de signification du R2 de l'hypothèse principale H0 »

ANOVA				
	Somme des carrés	Degré de liberté	F calculé	Sig.
Régression	10,236	3	107,053	0,000
Résidus	0,797	25	/	/
Total	11,033	28	/	/

Source: sortie de SPSS version 24.

Tableau 17 : « Coefficients de régression de l'hypothèse principale H0 »

Coefficients				
	Coefficients non standardisés	Coefficients standardisés	T	Sig.
Constante (β_0)	0,684	/	2,835	0,009
La simplicité (β_1)	0,093	0,123	1,673	0,001
L'accessibilité (β_2)	0,518	0,686	8,721	0,000
La stabilité (β_3)	0,249	0,262	3,679	0,001

Source: sortie de SPSS version 24.

Les résultats de la régression linéaire multiple de l'hypothèse principale H0 montrent qu'une réglementation fiscale (Simple, accessible et stable) explique très fortement la variance dans l'efficacité du système fiscal algérien. En effet la valeur prédictive du modèle (R^2 ajusté) est très forte avec 91,9% , En plus, la valeur significatif d'ANOVA Sig = 0,000 (<0,05) , donc notre hypothèse H0 n'est pas confirmée et par conséquent on peut dire que la réglementation fiscale (Simple, accessible et stable) a un impact significatif sur l'efficacité du système fiscal algérien.

La forme générale du modèle de la régression linéaire multiple pour cette hypothèse principale H0 se présente comme suit :

$$Y = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_3$$

Avec :

Y : La variable dépendante (l'efficacité du système fiscal algérien).

X1 : La simplicité (Var1 indépendante).

X2 : L'accessibilité (Var2 indépendante).

X3 : La stabilité (Var3 indépendante)

β_0 : La constante de l'hypothèse H0 .

β_1 : Le coefficient de régression (la simplicité).

β_2 : Le coefficient de régression (L'accessibilité).

β_3 : Le coefficient de régression (La stabilité).

Donc l'équation de la régression linéaire multiple pour cette hypothèse H0 est :

$$Y = 0,684 + 0,093X_1 + 0,518X_2 + 0,249X_3$$

**Conclusion:**

La réglementation fiscale est l'ensemble des règles, lois et mesures qui régissent le domaine fiscal d'un pays. Elle gère les systèmes de prélèvements fiscaux actuels à travers la contrainte qu'elle exerce sur les redevables qui doivent se conformer à la réglementation en vigueur.

L'efficacité d'un système fiscal dépend donc d'un côté de la façon dont la réglementation fiscale remplit ses fonctions .

Après avoir étudié la place que les différentes théories de l'impôt accordent à la réglementation fiscale pour rendre compte le caractère coercitif de l'impôt, la présente recherche a été menée afin de mettre en évidence l'impact de la simplicité, de l'accessibilité et de la stabilité de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal Algérien .

La présente étude a examiné l'impact la réglementation fiscale sur système fiscal Algérien. La population de cette étude comprend les professionnels exerçant dans les métiers d'experts et conseillers fiscaux, experts comptables, et de commissaires aux comptes auprès des entreprises en Algérie.

Un échantillonnage de commodité a été appliqué pour recueillir des données auprès des professionnels sélectionnés. Un questionnaire bien conçu a été utilisé pour collecter les données. La période de collecte des données a duré un peu plus d'un mois d'octobre à novembre 2020. L'étude a utilisé deux variables à savoir la réglementation fiscale et l'efficacité. L'efficacité est considérée comme une variable dépendante tandis que la réglementation fiscale est utilisée comme une variable indépendante. Au total, 40 questionnaires ont été distribués aux professionnels, 11 questionnaires ont été rejetés et 29 acceptés pour analyse. Par conséquent, la taille de l'échantillon de l'étude est de 29. En outre, une régression linéaire simple et multiple a été utilisée pour analyser les résultats à l'aide du logiciel SPSS version 24. L'hypothèse nulle a été rejetée et on peut dire qu'il y a un impact significatif de réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal Algérien.

Références bibliographiques :

- Akesbi, N. (2008). Evaluation d'un système fiscal controversé. *Economia*, p. 91.
- Alm, J. (1996, Mars). What is an optimal Tax system. *National Tax Journal*, 49(1), p. 118.
- Bouvier, M. (1998). Introduction au droit fiscal et à la théorie de l'impôt. Paris: LGDJ.
- Diamond, P., & Mirrlees, J. (1971). Optimal Taxation and public production (part i). *American Economic Review*, p. 8.
- Drezet, V. (2014). Pour L'impôt Mieux d'impôt, voilà l'enjeu. *Le Seuil | « Pouvoirs »*, p. 44.
- Evina Obam, R. (2016). La politique fiscale au Cameroun depuis les années 1980. Paris: L'Harmattan.
- Fellah, M. (2008). Problématique du choix du système fiscal entre efficacité économique et équité sociale. *Recherches économiques et managériales*, p. 59.



- FMI. (2015). Options pour une utilisation efficace et efficiente des incitations fiscales à l'investissement dans les pays à faible revenu.
- Jadaud, B., & Goré, F. (1984). Droit fiscal des affaires. Paris: dalloz.
- Koleva, K., & Monnier, J. M. (2009). La représentation de l'impôt dans l'analyse économique de l'impôt et dans l'économie des dispositifs fiscaux. Revue économique, p. 41.
- La Porta, R., Lopez, F., Shleifer, A., & Vishny, R. (1999). The Quality of Government. Journal of Law, p. 239.
- Slemrod, J. (1990). Optimal Taxation and Optimal Tax Systems. Journal of Economic Perspective, 4(1), p. 157.
- Smith, A. (1976). An inquiry into the nature and causes of the nations. Angleterre: The Glasgow.
- Vladimir N, N. (2016). Tax System: The Concept and its Legal Content. Mathematics Education, p. 2197.

Annexes

Annexe 01 (QUESTIONNAIRE)

Impact de la réglementation fiscale sur l'efficacité du système fiscal algérien.

Veuillez donner votre avis sur le rôle joué par les caractéristiques de la réglementation fiscale dans un système fiscal sur une échelle de cinq points :

1 signifie pas du tout d'accord, 2 signifie pas d'accord, 3 signifie neutre, 4 signifie d'accord, 5 signifie fortement d'accord respectivement.

Numéro	Déclarations	1	2	3	4	5
	Simplicité :					
1	La simplicité de la réglementation fiscale permet une meilleure compréhension des règles fiscale.					
2	La simplicité de la réglementation fiscale permet de minimiser les erreurs de calcul du montant des impôts à payer					
3	La simplicité de la réglementation fiscale permet aux contribuables de se conformer correctement aux règles fiscales.					
4	La simplicité de la réglementation fiscale permet aux contribuables de mieux comprendre les conséquences fiscales des transactions dans lesquelles ils s'engagent ou prévoient de s'engager.					
	Accessibilité :					
5	L'accessibilité des instruments juridiques fiscaux en ligne fournit des informations adéquates au bon moment.					



6	Avoir une réglementation accessible permet aux contribuables de calculer correctement leurs charges fiscales.					
7	Avoir une réglementation accessible permet aux contribuables de connaître les impôts et taxes auxquels ils sont soumis.					
8	L'accessibilité de la réglementation fiscale permet aux contribuables de savoir qu'une taxe existe et comment et quand elle est imposée.					
	Stabilité :					
9	La stabilité de la réglementation fiscale permet aux contribuables de prévoir leurs charges fiscales ;					
10	La stabilité de la réglementation fiscale permet aux investisseurs de faire de meilleurs plans ;					
11	Plus la réglementation fiscale est stable plus il est facile pour les contribuables, les praticiens et les administrateurs fiscaux du gouvernement de comprendre les conséquences fiscales des transactions.					
12	La stabilité de la réglementation fiscale rend facile aux investisseurs de prendre décision d'investir.					
	L'efficacité du système fiscal					
13	La réglementation fiscale permet aux contribuables de se conformer correctement aux taxes auxquelles ils sont soumis					
14	La réglementation fiscale facilite le calcul de la charge fiscale					
15	La réglementation fiscale permet aux contribuable d'être informé sur l'ensemble des taxes qui existent					
16	La réglementation fiscale contribue à l'application du système fiscal					
17	La réglementation fiscale permet de comprendre le système fiscal					
18	La réglementation fiscale facilite la décision d'investissement					

Source : FMI. (2015). Options pour une utilisation efficace et efficiente des incitations fiscales à l'investissement dans les pays à faible revenu.